

Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Ain

DELIBERATION D'ASSEMBLEE : 26 NOVEMBRE 2012

Objet : **BUDGET PRIMITIF 2013**

Membres élus présents : MM. BAILLY – CARMINATI – CAUQUY – CHABERT – MME DAMELET – MM. FALCONNIER – FONTENAT – FRATTA – GIREAU – GROSSAT – JACQUET – JOSEPH - JOUSSEAU – LUGAND – MARMILLON – MERCIER – MONNET – PERRAUT – PHILIBERT - PIERROT – REY – VERNE – VOISIN

BUDGET PRIMITIF 2013

Intervention de M. Dominique CAUQUY, Trésorier

Conformément au dispositif budgétaire issu de la régionalisation des Chambres de Commerce et d'Industrie, la CCI R Rhône-Alpes a notifié à la CCI T de l'Ain son niveau de fiscalité 2013 qui s'élève à **7 257 374 €**, montant initialement estimé à 7 007 011 € et doté d'un complément de ressources exceptionnel de 250 360 € résultant :

- d'une part d'un rattrapage de la référence à la pesée économique pour un montant de 54 934 €,
- d'autre part d'un supplément prévisionnel exceptionnel de TACFE en partie réaffecté aux CCI T, dont 195 429 € pour notre compagnie, sur la base des estimations reçues de la Direction Régionale des Finances Publiques par la CCI R.

Les orientations budgétaires et organisationnelles proposées lors de l'assemblée générale du 26 mars 2012 impactent en année pleine l'exercice 2013. Ce budget primitif pour l'exercice 2013 s'appuie donc sur les orientations fournies par la CCI de Région, sur les éléments de reconduction citées ci-dessous et sur les décisions organisationnelles décidées par l'assemblée générale du 26 mars 2012 (conséquences de la réforme budgétaire des Chambres de Commerce et d'Industrie sur l'organisation et les actions de la CCI T de l'Ain).

1/ Le budget de fonctionnement : reconduction

1.1/ Les dispositions générales

- les frais de gestion sont reconduits à l'identique (certains contrats de maintenance sont en cours de revalorisation à +2%),
- les frais de personnel tiennent compte d'une augmentation potentielle de la valeur du point (+0,5% au 1^{er} juillet 2013) et des augmentations au choix (2% de la masse salariale) conformes aux orientations demandées par la CCI R, les taux de charges sociales et fiscales sont conformes à la note d'orientation de la CCI R, l'assujettissement à la taxe sur les salaires est pris à 100%,
- les coûts de l'énergie font l'objet d'une revalorisation de 5%,
- les frais de déplacement sont revus conformément aux effectifs effectuant habituellement des déplacements professionnels.

1.2/ Les opérations non reconduites

Les charges de personnel sont concernées par :

- l'impact en année pleine de la suppression du poste de directeur du service affaires générales,
- l'impact en année pleine de la suppression du poste de directeur du service création transmission,
- l'impact en année pleine de la suppression du poste de développeur économique,
- le non-renouvellement du CDD du poste de chargés de projets.

1.3/ L'incidence des opérations en cours

- le programme Ecole de Gestion et de Commerce pour les 1^{ère}, 2^{ème} et 3^{ème} années (charges et redevances de formation),

LG	JMB

Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Ain

DELIBERATION D'ASSEMBLEE : 26 NOVEMBRE 2012

Objet : **BUDGET PRIMITIF 2013**

- les fonds d'intervention R&D et en faveur des entreprises à 200 000 €,
- les fonds de développement formation et enseignement supérieur à 120 000 €,
- les opérations d'animation commerciale Plastic Vallée et plaine de l'Ain,
- l'accueil de l'ECAM agit en année pleine. Une subvention de fonctionnement de 50 000 € est prévue au budget à cet effet.

1.4/ Les opérations nouvelles
Néant.

2/ Le budget d'investissement

2.1/ Les opérations générales d'investissement

- le programme de renouvellement courant des investissements :
 - informatique : 26 000 €
 - mobilier de l'Hôtel Consulaire : 5 000 €
- le programme de rénovation des salles de réunion de l'Hôtel Consulaire : 42 000 €
- le programme de travaux immobiliers :
 - l'extension du bâtiment CCI Formation : 300 000 €
 - la rénovation du parking CCI Formation : 75 000 €
 - la mise aux normes énergétiques de l'Hôtel Consulaire (à chiffrer en 2014)
 - la mise aux normes du bâtiment Magistrature (à chiffrer en 2014)

2.2/ L'incidence des opérations en cours

- les investissements complémentaires en logiciels : 20 000 €
- les investissements complémentaires en matériel informatique EGC : 20 000 €
- les investissements complémentaires en mobilier CCI Formation : 10 000 €
- les immobilisations financières (apports aux fonds de prêts associatifs de 1 516 800 € sur 4 exercices, assemblée générale du 26 mars 2012) : 379 200 €

3/ L'équilibre budgétaire

3.1/ Les charges

	Primitif 2012	Rectificatif 2 2012	Primitif 2013
Achats marchandises	14 460 €	14 460 €	14 292 €
Salaires	3 122 439 €	3 138 212 €	2 969 434 €
Charges sociales	1 469 837 €	1 437 140 €	1 474 517 €
Achats et charges externes	2 174 448 €	2 197 300 €	2 363 592 €
Impôts et taxes	454 116 €	450 735 €	459 259 €
Dotations amort. et prov.	451 032 €	451 032 €	355 473 €
Concours financiers (1)	1 261 533 €	1 237 820 €	1 172 844 €
Intérêts des emprunts	16 039 €	16 039 €	10 822 €
Charges except. et IS	37 270 €	37 270 €	32 580 €
Total des charges	9 001 174 €	8 980 008 €	8 852 813 €
Résultat bénéficiaire	-	28 605 €	5 499 €
Total général	9 001 174 €	9 008 613 €	8 858 312 €

LG	JMB

Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Ain

DELIBERATION D'ASSEMBLEE : 26 NOVEMBRE 2012

Objet : **BUDGET PRIMITIF 2013**

(1) Détail des concours financiers :

Bénéficiaires	Primitif 2012	Rectificatif 2 2012	Primitif 2013
Fonds d'actions en faveur des entreprises	445 800 €	40 000 €	40 000 €
Fonds d'actions innovation et R&D	200 000 €	200 000 €	160 000 €
Ainterexpo	150 000 €	490 000 €	490 000 €
Fonds développement enseignement	80 000 €	80 000 €	80 000 €
Fonds enseignement supérieur	-	40 000 €	40 000 €
Contribution Mission Economique de l'Ain	150 000 €	150 000 €	150 000 €
Alimentec syndicat mixte	60 980 €	60 980 €	60 980 €
Alimentec CDDRA IAA	16 690 €	16 690 €	16 690 €
Fonds formation créateurs	20 000 €	20 000 €	20 000 €
MIPRA (cotisation annuelle)	19 000 €	19 000 €	-
ECAM	50 000 €	50 000 €	50 000 €
EGC	17 777 €	17 777 €	17 777 €
Fonds développement économique	13 902 €	13 902 €	13 902 €
Subventions Unions Commerciales	12 000 €	12 000 €	12 000 €
Fonds de concours Tribunal de Commerce	6 800 €	6 800 €	6 800 €
Pôle Sup 01 (cotisation annuelle)	4 100 €	5 000 €	-
Fonds d'intervention catastrophes EGEE	3 770 €	3 770 €	3 665 €
Divers (plusieurs bénéficiaires)	3 200 €	3 200 €	3 200 €
Bugey Développement (voir 1.2.3/)	7 514 €	7 514 €	7 830 €
		1 187 €	
Total	1 261 533 €	1 237 820 €	1 172 844 €

3.2/ Les produits

	Primitif 2012	Rectificatif 2 2012	Primitif 2013
Ressource fiscale	7 330 411 €	7 435 788 €	7 257 374 €
Ventes	36 000 €	36 000 €	36 000 €
Production vendue	551 019 €	553 606 €	617 109 €
Subventions	379 547 €	379 547 €	329 932 €
Produits financiers	63 000 €	63 000 €	83 000 €
Reprise sur provisions	150 000 €	490 000 €	490 000 €
Produits exceptionnels	50 672 €	50 672 €	44 897 €
Total des produits	8 560 649 €	9 008 613 €	8 858 312 €
Résultat déficitaire	440 525 €	-	-
Total général	9 001 174 €	9 008 613 €	8 858 312 €

Les variations des produits sont les suivantes :

- la hausse des redevances de formation EGC de 81 500 € (incidences des 3 années),
- la baisse des subventions de l'ordre de 50 000 €,
- la stabilité de l'affectation de taxe d'apprentissage à l'EGC,
- la hausse des produits financiers (passage sur des placements à meilleur rendement) de 20 000 €,

LG	JMB

Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Ain

DELIBERATION D'ASSEMBLEE : 26 NOVEMBRE 2012

Objet : **BUDGET PRIMITIF 2013**

- la hausse de la reprise sur provisions dans le cadre du plan de financement des travaux de rénovation du parc des expositions Ainterexpo à 490 000 €.

3.3/ Le résultat de fonctionnement

	Primitif 2012	Rectificatif 2 2012	Primitif 2013
Total des charges	9 001 174 €	8 980 008 €	8 852 813 €
Total des produits	8 560 649 €	9 008 613 €	8 858 312 €
Résultat	-440 525 €	28 605 €	+5 499 €

4/ La capacité d'autofinancement

	Primitif 2012	Rectificatif 2 2012	Primitif 2013
<u>Eléments d'augmentation :</u>			
Dotations amort. et prov.	451 032 €	451 032 €	355 473 €
Résultat positif		28 605 €	5 499 €
Total augmentation	451 032	479 637 €	360 972 €
<u>Eléments de diminution :</u>			
Subventions virées au résultat	50 672 €	50 672 €	44 897 €
Reprise sur prov.(1)	150 000 €	490 000 €	490 000 €
Déficit de l'exercice	440 525 €		
Total diminution	641 197 €	540 672 €	534 897 €
Capacité d'autofinancement	-190 165 €	-61 035 €	-173 925 €

(1) voir 3.1/ détail des concours financiers

Ce projet de budget présente une capacité d'autofinancement (CAF) négative contraire aux dispositions réglementaires en vigueur car il inclut l'opération exceptionnelle de financement du plan de rénovation du parc des expositions Ainterexpo. Ce montant de subvention de 490 000 € est intégralement provisionné, donc repris en provision au fur et à mesure des versements.

Ce traitement est propre à la Chambre. En effet, "conformément aux dispositions du code général des collectivités territoriales, les subventions versées par les communes, départements, régions et leurs établissements concernés sont assimilés à des immobilisations incorporelles, et sont obligatoirement amorties sur des durées différentes selon que le bénéficiaire des subventions est une personne publique ou privée".

Dans le cas de la Chambre, le plan comptable général consulaire ne prévoit pas ce dispositif ; c'est pourquoi la Chambre a opté pour une subvention de fonctionnement intégralement provisionnée et, ainsi, neutre pour le résultat de l'exercice. En revanche, la CAF, par son montant négatif (mais ne répondant plus aux obligations réglementaires), ponctionne bien le fonds de roulement.

LG	JMB

Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Ain

DELIBERATION D'ASSEMBLEE : 26 NOVEMBRE 2012

Objet : **BUDGET PRIMITIF 2013**

5/ Les opérations en capital

	Primitif 2012	Rectificatif 2 2012	Primitif 2013
<u>Emplois</u> : (1)			
Immobilisations incorporelles	30 000 €	30 000 €	20 000 €
Immobilisations corporelles	191 000 €	191 000 €	478 200 €
Immobilisations financières (2)	-	439 408 €	379 200 €
Remboursement des emprunts	216 949 €	216 949 €	195 124 €
Total des emplois	437 949 €	877 357 €	1 072 524 €
<u>Ressources</u> :			
Capacité d'autofinancement	-190 165 €	-61 035 €	-173 925 €
Subventions d'équipement	20 000 €	20 000 €	20 000 €
Total des ressources	-170 165 €	-41 035 €	-153 925 €
Prélèvement sur fonds de roulement	608 114 €	918 392 €	1 226 449 €
Excédent du fonds de roulement	-	-	-

(1) rappel du plan d'investissement pour l'exercice 2013

Nature des investissements	Service Général	Service Enseignement	Total
Logiciels	20 000 €		20 000 €
Mobilier de bureau	47 200 €	10 000 €	15 000 €
Matériel informatique	26 000 €	20 000 €	46 000 €
Extension bâtiment CCI Formation	-	300 000 €	300 000 €
Travaux de remise à niveaux	-	75 000 €	117 000 €
TOTAL	93 200 €	405 000 €	498 200 €

(2) Immobilisations financières de l'exercice 2013

Nature des immobilisations financières	Service Général
Fonds associatifs des associations de prêts d'honneur	379 200 €
TOTAL	379 200 €

En conclusion :

Ce projet de budget primitif pour l'exercice 2013 prévoit donc un résultat de fonctionnement à l'équilibre (+5 499 €). Hors l'opération exceptionnelle de 490 000 €, la capacité d'autofinancement de passe de -173 925 € à 316 075 € et est suffisante pour couvrir le montant de remboursement des emprunts (195 124 €), conformément aux dispositions réglementaires. Cette opération exceptionnelle d'un montant de 490 000 € est financé par un prélèvement sur le fonds de roulement ; il s'agit de la part 2013 de la subvention pour la rénovation du parc des expositions Ainterexpo (participation décidée en assemblées générales de mars et juin 2009, montant d'un million d'euros au total intégralement provisionné et repris en provision au gré des versements).

Compte tenu des éléments financiers présentés ci-dessus, le complément de ressources exceptionnel de 195 K€ mentionné en introduction se trouve affecté :

LG	JMB

Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Ain

DELIBERATION D'ASSEMBLEE : 26 NOVEMBRE 2012

Objet : **BUDGET PRIMITIF 2013**

- pour 95 K€ à l'augmentation des charges de personnel dues à la régionalisation des taux de cotisations sociales et fiscales et des dispositions de constitution budgétaire,
- pour 100 K€ à des travaux de mise en conformité des systèmes de sécurité du bâtiment CCI Formation.

Pour les investissements, les opérations suivantes seront financées par un prélèvement sur le fonds de roulement (assemblées générales de mars et juin 2012) :

- la rénovation du parking du bâtiment CCI Formation : 75 000 €
- l'extension du bâtiment CCI Formation : 300 000 €
- l'apport aux fonds associatifs de prêts à la création/reprise d'entreprises : 379 200 €

Ce budget primitif pour l'exercice 2013 et ses délibérations ont été soumis :

- pour avis à la CCI R Rhône-Alpes,
- pour avis à Commission des Finances du 12 novembre 2012.

Rapport de la Commission des Finances

La Commission des Finances du 12 novembre 2012 a émis un avis favorable sur le projet de budget primitif 2013.

Monsieur Philippe VERNE va vous donner lecture de cet avis.

Parole à Philippe VERNE

La Commission des Finances s'est réunie le 12 novembre 2012 afin d'émettre un avis sur le projet de budget primitif 2013.

"Après étude du dossier et échanges de vues, la Commission des Finances a rendu un avis favorable à l'unanimité des membres présents sur le budget primitif 2013."

Il vous est demandé de bien vouloir délibérer sur ce projet de budget primitif pour l'exercice 2013.

L'Assemblée,

- **Vu l'exposé de Dominique CAUQUY, Trésorier,**
- **Vu l'avis de la Commission des Finances,**

après examen et échanges d'observations et après en avoir délibéré approuve le budget primitif pour l'exercice 2013.

La présente délibération a été prise dans les conditions suivantes :

- Nombre de Membres Élus	36
- Nombre de Membres en exercice	36
- Nombre de Membres présents	23
- Nombre de voix pour	23
- Nombre de voix contre	0
- Nombre d'abstentions	0

Pour Extrait Certifié Conforme,

Original signé

Louis GIREAU
Secrétaire

Original signé

Jean-Marc BAILLY
Président

Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Ain

DELIBERATION D'ASSEMBLEE : 26 NOVEMBRE 2012

Objet : **BUDGET PRIMITIF 2013 – ANNEXES**

Annexes : budget par services budgétaires

A.1/ Service général

Charges	Primitif 2012	Rectificatif 2 2012	Primitif 2013
Achats marchandises	14 460 €	14 460 €	14 292 €
Salaires	2 604 364 €	2 618 377 €	2 405 273 €
Charges sociales	1 223 248 €	1 189 833 €	1 195 805 €
Achats et charges externes	1 647 697 €	1 670 549 €	1 673 800 €
Impôts et taxes	365 569 €	361 059 €	359 473 €
Dotations amort. et prov.	307 086 €	307 086 €	216 198 €
Concours financiers	1 092 556 €	1 028 843 €	963 867 €
Intérêts des emprunts	7 354 €	7 354 €	3 439 €
Contributions versées aux services	1 296 174 €	1 337 194 €	1 751 802 €
Charges except. et IS	37 270 €	37 270 €	32 580 €
Total des charges	8 595 778 €	8 572 025 €	8 616 529 €
Résultat bénéficiaire	-	-	-
Total général	8 595 778 €	8 572 025 €	8 616 529 €

Produits	Primitif 2012	Rectificatif 2 2012	Primitif 2013
Ressource fiscale	7 330 411 €	7 435 788 €	7 257 374 €
Ventes	36 000 €	36 000 €	36 000 €
Production vendue	278 411 €	278 411 €	250 111 €
Subventions	201 105 €	201 105 €	145 293 €
Produits financiers	60 000 €	60 000 €	80 000 €
Autres produits	29 588 €	29 588 €	31 471 €
Reprise sur provisions	150 000 €	490 000 €	490 000 €
Produits exceptionnels			
Total des produits	8 085 515 €	8 530 892 €	8 290 249 €
Résultat déficitaire	510 263 €	41 133 €	326 280 €
Total général	8 595 778 €	8 572 025 €	8 616 529 €

Capacité d'autofinancement	Primitif 2012	Rectificatif 2 2012	Primitif 2013
<u>Eléments d'augmentation :</u>			
Dotations amort. et prov.	307 086 €	307 086 €	216 198 €
Résultat positif			
Total augmentation	451 032	307 086 €	216 198 €
<u>Eléments de diminution :</u>			
Subventions virées au résultat			
Reprise sur provisions	150 000 €	490 000 €	490 000 €
Déficit de l'exercice	510 263 €	41 133 €	326 280 €
Total diminution	660 263 €	531 133 €	816 280 €
Capacité d'autofinancement	-353 177 €	-224 047 €	-600 082 €

Opérations en capital	Primitif 2012	Rectificatif 2 2012	Primitif 2013
<u>Emplois :</u>			
Immobilisations incorporelles	30 000 €	30 000 €	20 000 €
Immobilisations corporelles	56 000 €	56 000 €	73 200 €
Immobilisations financières	-	439 408 €	379 200 €
Remboursement des emprunts	117 050 €	117 050 €	92 000 €
Opérations interservices	51 887 €	51 887 €	61 967 €
Total des emplois	254 937 €	694 345 €	626 367 €
<u>Ressources :</u>			
Capacité d'autofinancement	-353 177 €	-224 047 €	-600 082 €
Subventions d'équipement			
Total des ressources	-353 177 €	-224 047 €	-600 082 €
Prélèvement sur fonds de roulement	608 114 €	918 392 €	1 226 449 €
Excédent du fonds de roulement	-	-	-

LG	JMB

Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Ain

DELIBERATION D'ASSEMBLEE : 26 NOVEMBRE 2012

Objet : **BUDGET PRIMITIF 2013 – ANNEXES**

A.2/ Service formation

Charges	Primitif 2012	Rectificatif 2 2012	Primitif 2013
Achats marchandises			
Salaires	560 151 €	561 911 €	593 393 €
Charges sociales	246 589 €	247 307 €	278 712 €
Achats et charges externes	445 227 €	445 227 €	600 545 €
Impôts et taxes	72 747 €	73 876 €	83 500 €
Dotations amort. et prov.	119 117 €	119 117 €	114 439 €
Concours financiers	168 977 €	208 977 €	208 977 €
Intérêts des emprunts	8 685 €	8 685 €	7 383 €
Contributions versées aux services			
Charges except. et IS			
Total des charges	1 621 493 €	1 665 100 €	1 886 949 €
Résultat bénéficiaire	137 248 €	137 248 €	418 582 €
Total général	1 758 741 €	1 802 348 €	2 305 531 €

Produits	Primitif 2012	Rectificatif 2 2012	Primitif 2013
Ressource fiscale			
Ventes			
Production vendue	202 900 €	205 487 €	299 195 €
Subventions	178 442 €	178 442 €	184 639 €
Produits financiers	3 000 €	3 000 €	3 000 €
Autres produits	36 759 €	36 759 €	21 998 €
Reprise sur provisions			
Contributions reçues des services	1 296 174 €	1 337 194 €	1 751 802 €
Produits exceptionnels	41 466 €	41 466 €	44 897 €
Total des produits	1 758 741 €	1 802 348 €	2 305 531 €
Résultat déficitaire	-	-	-
Total général	1 758 741 €	1 802 348 €	2 305 531 €

Capacité d'autofinancement	Primitif 2012	Rectificatif 2 2012	Primitif 2013
<u>Eléments d'augmentation :</u>			
Dotations amort. et prov.	119 117 €	119 117 €	114 439 €
Résultat positif	137 248 €	137 248 €	418 582 €
Total augmentation	256 365 €	256 365 €	533 021 €
<u>Eléments de diminution :</u>			
Subventions virées au résultat	41 466 €	41 466 €	44 897 €
Reprise sur provisions			
Déficit de l'exercice			
Total diminution	41 466 €	41 466 €	44 897 €
Capacité d'autofinancement	214 899 €	214 899 €	488 124 €

Opérations en capital	Primitif 2012	Rectificatif 2 2012	Primitif 2013
<u>Emplois :</u>			
Immobilisations incorporelles			
Immobilisations corporelles	135 000 €	135 000 €	405 000 €
Immobilisations financières			
Remboursement des emprunts	99 899 €	99 899 €	103 124 €
Opérations interservices			
Total des emplois	234 899 €	234 899 €	508 124 €
<u>Ressources :</u>			
Capacité d'autofinancement	214 899 €	214 899 €	488 124 €
Subventions d'équipement	20 000 €	20 000 €	20 000 €
Total des ressources	234 899 €	234 899 €	508 124 €
Prélèvement sur fonds de roulement	-	-	-
Excédent du fonds de roulement	-	-	-

LG	JMB

Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Ain

DELIBERATION D'ASSEMBLEE : 26 NOVEMBRE 2012

Objet : **BUDGET PRIMITIF 2013 - ANNEXES**

A.3/ Service divers

Charges	Primitif 2012	Rectificatif 2 2012	Primitif 2013
Achats marchandises			
Salaires	16 181 €	16 181 €	16 158 €
Charges sociales	8 090 €	8 090 €	8 079 €
Achats et charges externes	83 499 €	83 499 €	91 222 €
Impôts et taxes	15 800 €	15 800 €	16 286 €
Dotations amort. et prov.	24 829 €	24 829 €	24 836 €
Concours financiers			
Intérêts des emprunts			
Contributions versées aux services			
Charges except. et IS			
Total des charges	148 399 €	148 399 €	156 581 €
Résultat bénéficiaire	-	-	-
Total général	148 399 €	148 399 €	156 581 €

Produits	Primitif 2012	Rectificatif 2 2012	Primitif 2013
Ressource fiscale			
Ventes			
Production vendue	69 708 €	69 708 €	67 803 €
Subventions			
Produits financiers			
Autres produits	1 975 €	1 975 €	1 975 €
Reprise sur provisions			
Produits exceptionnels	9 206 €	9 206 €	
Total des produits	80 889 €	80 889 €	69 778 €
Résultat déficitaire	67 510 €	67 510 €	86 803 €
Total général	148 399 €	148 399 €	156 581 €

Capacité d'autofinancement	Primitif 2012	Rectificatif 2 2012	Primitif 2013
<u>Eléments d'augmentation :</u>			
Dotations amort. et prov.	24 829 €	24 829 €	24 836 €
Résultat positif			
Total augmentation	24 829 €	24 829 €	24 836 €
<u>Eléments de diminution :</u>			
Subventions virées au résultat	9 206 €	9 206 €	
Reprise sur provisions			
Déficit de l'exercice	67 510 €	67 510 €	86 803 €
Total diminution	76 716 €	76 716 €	86 803 €
Capacité d'autofinancement	-51 887 €	-51 887 €	-61 967 €

Opérations en capital	Primitif 2012	Rectificatif 2 2012	Primitif 2013
<u>Emplois :</u>			
Immobilisations incorporelles			
Immobilisations corporelles			
Immobilisations financières			
Remboursement des emprunts			
Opérations interservices			
Total des emplois	0 €	0 €	0 €
<u>Ressources :</u>			
Capacité d'autofinancement	-51 887 €	-51 887 €	-61 967 €
Opérations interservices	51 887 €	51 887 €	61 967 €
Subventions d'équipement			
Total des ressources	0 €	0 €	0 €
Prélèvement sur fonds de roulement	-	-	-
Excédent du fonds de roulement	-	-	-

LG	JMB